



Alors que les températures s'envolent bien au-delà des projections du GIEC, alors que nous nous préparons, en France, à un deuxième été consécutif de sécheresse et d'incendies, alors que des orages de grêle d'une violence inégalée frappent les cultures et détruisent les habitations, quelle est la priorité de notre gouvernement ?

Arrêter des militants écologiques et tenter de dissoudre un mouvement ! Après avoir méprisé et ignoré les travailleurs en imposant une réforme des retraites injuste, malgré 5 mois d'un des plus beaux mouvements sociaux de notre histoire récente, notre gouvernement veut nous priver d'un avenir viable, misant sur une « adaptation » à une France à + 4 degrés.

Pendant qu'Emmanuel Macron fait le pari des « avions bas carbone » au Bourget, donne des gages à la FNSEA qui demandait la peau des *Soulèvements de la Terre*, reçoit Elon Musk, le grand milliardaire pollueur qui instrumentalise le droit d'expression via le rachat de Twitter, et serre la main du dictateur saoudien ensanglanté par l'assassinat de Jamal Khashoggi, 196 exécutions en 2022, et les centaines de milliers de morts au Yémen... partout en France, une vague s'amplifie : **celle de toutes celles et ceux qui font le lien entre les luttes sociales et environnementales**, celle de toutes celles et ceux qui refusent un avenir où l'eau du robinet, la nourriture ou le confort d'un toit, seront le privilège de quelques-uns, lorsque les autres devront trimer, même pour un revenu de « solidarité ».

Les *Soulèvements de la terre* sont l'un des mouvements les plus vivifiants, les plus porteurs d'espoir du mouvement écologiste de ces dernières années. Révélant au grand jour les liens étroits entre des luttes locales et les pratiques de l'industrie ou de l'agriculture industrielle qui détruisent ce qui était notre héritage, celui que nous voulons léguer à nos enfants, l'eau, l'air, la terre et le vivant.

Nous rappelons au gouvernement qu'il est illégal de dissoudre un mouvement qui par essence n'est pas saisissable, car on ne dissout pas le peuple. Nous rappelons qu'utiliser les moyens de l'antiterrorisme contre des militants écologistes est une trahison et un détournement démocratique. Ce choix, validé au plus haut niveau de l'État, se situe dans la sinistre lignée de la criminalisation croissante des mouvements sociaux et constitue une preuve supplémentaire de la dérive autoritaire du pouvoir français.

Nous rappelons surtout à ce gouvernement qu'il ne dissoudra pas l'espoir.

Nous resterons déterminés, aux côtés de toutes celles et ceux qui se lèvent pour les luttes sociales et environnementales.

Nous sommes *les Soulèvements de la terre*.

Paris, le 22 juin 2023